

MOTION PRESENTEE PAR LES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 3 FEVRIER 2009

La DHG transmise au Lycée Emile Zola fait apparaître un nombre très important de HSA -123 au total - qui devront être assurées par les collègues en poste à la rentrée 2009. Ceci se traduira concrètement par une dégradation sans précédent des conditions d'enseignement. En effet, dans certaines matières, Lettres Modernes, Anglais, Sciences Physiques, SES et Economie et Gestion, les enseignants seront contraints d'assurer 2, 3 ou près de 4 heures supplémentaires. Comment, dès lors, assurer un enseignement de qualité, sachant qu'à ces heures s'ajoutent d'autres heures supplémentaires liées au Projet d'Etablissement - Permanences Pédagogiques en Seconde, Soutien en Première, Tutorat - mais aussi aux innovations institutionnelles telles que les entretiens individuels d'orientation que devront mener les Professeurs Principaux de Première et Terminale ou encore le soutien en anglais assuré pendant les congés. Il convient d'ajouter à cela les heures de suivi des stagiaires IUFM qui seront 6 à la rentrée ce qui représente une charge supplémentaire d'environ 3 heures hebdomadaires pour chacun des enseignants tuteurs.

Au vu de tout cela, les élus ont décidé de voter contre cette DHG et demandent la création de 4 postes en Lettres Modernes, Sciences Physiques, SES et Anglais en remplacement des postes de stagiaires ou postes provisoires et des heures supplémentaires. En outre, les enseignants sont d'ores et déjà déterminés à refuser les heures supplémentaires, au-delà de celle réglementairement imposable.

MOTION SPECIFIQUE CONCERNANT L'ALLEMAND

Nous ne voulons pas de la fermeture d'un poste d'Allemand remplacé par un bloc provisoire de 6 heures et 3,5 heures supplémentaires à assurer par un seul collègue. Nous demandons le maintien d'un demi-poste au minimum en transformant les 3,5 HSA en heures postes.